

FEUILLETON ILLUSTRÉ

PARAISANT LE JEUDI

\$1.00 PAR ANNÉE.

MORNEAU & CIE., ÉDITEURS

2 CENTS LE NUMÉRO

LA FIANCÉE DU FORÇAT

PREMIÈRE PARTIE

II

—Je n'accepte pas vos remerciements, monsieur, répliqua-t-il avec hauteur.

Et il se dit à part lui :

—Assez pour aujourd'hui ! Ce n'est que partie remise !

—Vous me fusillerez quand vous voudrez, je suis prêt. Mais sauvez cette jeune fille !

—Je n'ai ni ordres ni conseils à recevoir de vous !

Quelques instants plus tard et après avoir mis son prisonnier en lieu de sûreté, l'officier faisait reprendre connaissance à Mlle Monblant et la transportait lui-même, à moitié morte, auprès de M. de la Clémaderie.

Celui-ci fronça les sourcils en apercevant sa nièce.

—Et le père ? dit-il avec anxiété.

—Pardonnez-moi, mon commandant ! répondit le lieutenant avec embarras... Ce n'est pas de ma faute. J'ignorais...

—Vous ignoriez quoi ? fit-il avec colère.

—Hélas ! l'ordre est arrivé trop tard...

—Trop tard ? répéta-t-il d'un ton brusque, avec un désappointement visible... Ainsi le colonel Monblant...

—Il était déjà mort quand l'ordre de mise en liberté est arrivé !... Pardonnez-moi... Je ne pouvais savoir...

Le chef de bataillon poussa un soupir de soulagement.

—Ah ! très bien !... Je ne vous avais pas compris d'abord.

Et il grommela entre ses dents :

—Tout est pour le mieux !... Aussi, cela m'étonnait d'avoir mal calculé mes distances... le contre-ordre ne pouvait arriver qu'après l'exécution...

M. de la Clémaderie savait bien ce qu'il faisait en accordant à Mathilde la grâce de son père !

Avant de recevoir la visite de sa nièce, dont il devinait trop bien l'objet, il avait expédié par un exprès au Châtelet l'ordre de transférer sur-le-champ un certain nombre de prisonnier, et entre autres, et avant tous les autres, le nommé Monblant, ex colonel fédéré.

Ce transfert équivalait à un arrêt de mort.

Quand le chef de bataillon s'était laissé fléchir par les sanglots de la jeune fille, il n'ignorait pas que la grâce arriverait au moins un quart d'heure trop tard !

Le théâtre du Châtelet était le vestibule de la boucherie !

III

Cependant la maison No 5 de la rue du Ponton était en émoi.

Il y avait chez la portière un grand concubule de locataires et de voisins.

Les exclamations s'en-

tre-croisaient, les soupirs se confondaient. Les réflexions saugrenues s'entremêlaient. C'était à qui donnerait la note la plus lamentable et lèverait les mains et les yeux au ciel avec le plus de componction.

—Ah ! mon Dieu rge ! Mon Dieu-rge ! s'écriait la nouvelle préposée au cordon, qui était installée depuis le matin seulement.



... Il est arrêté ! On va le fusiller ! On l'a fusillé peut-être !...